

Affaire Zemour : un test pour la magistrature

M. Zemour fait l'objet d'une curieuse assignation pour propos racistes. Ce n'est pas la première qu'un certain lobby subventionné traîne devant la justice, aux frais du contribuable, des personnes dont les propos déplaisent... Sauf que là c'est un gros poisson auquel ce lobby s'attaque.

M. Zemour n'est pas entré dans le journalisme par la petite porte. Historien, écrivain, Eric Zemour est aussi diplômé d'une école de sciences politiques et l'on peut raisonnablement penser qu'il sait ce que sont des « études sociologiques » et des statistiques, et qu'il n'est pas du genre à les manipuler, ne serait-ce que par déontologie. De plus il est doté d'un incroyable bon sens, et aussi d'un certain courage, valeurs de plus en plus rares aujourd'hui.

Certes il n'a peut-être pas « mis les formes » dans les propos qu'il a tenus lors de la fatale émission télévisée mais qui met les formes dans ce genre d'émission ? Personne ! De plus la « forme » choisie ne relève-t-elle pas précisément ce que l'on appelle la liberté d'expression ? La liberté de choisir la forme avec laquelle on va exprimer une idée, une thèse ?? C'était son droit le plus strict !

Que l'on conteste les affirmations de M. Zemour est une chose, que l'on lui cloue le bec sous prétexte de racisme en est une autre.

C'est trop facile !

Malgré des apparences anodines, ce procès va mettre la magistrature dans l'embarras. Car elle pose la question suivante :

- La justice est-elle indépendante ? et ses corollaires :
- La justice est-elle au service de la pensée unique et du politiquement correct ?
- Saura-t-elle défendre les valeurs républicaines de liberté ou céder aux dérives de la police de la pensée ?

– La justice est elle encore capable de défendre la liberté d'expression, valeur essentielle de la démocratie, n'en déplaise à de puissants lobbies ?

Nul doute que ce procès va servir de test.

On est atterré lorsqu'on entend les accusateurs haineux d'Eric Zemmour affirmer des contrevérités d'un autre âge. Je laisse le soin à la presse libre d'en faire les commentaires. Toute la presse, et quelle que soit sa coloration politique, si elle tient vraiment à son indépendance et à sa liberté d'expression devrait soutenir Eric Zemmour.

Gageons que la justice saura trancher en toute objectivité et sérénité.

Philippe Fretté